Nations Unies ESCAP/CST(9)/5

Conseil économique et social

Distr. générale
20 septembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité de statistique

Neuvième session
Bangkok, 11-13 décembre 2024
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*
Progrès réalisés depuis la huitième session du Comité de statistique : rapport du Bureau

Activités du Bureau depuis la huitième session du Comité de statistique

Note du secrétariat

Résumé

Dans le présent rapport, le secrétariat fait le point des activités du Bureau depuis la huitième session du Comité de statistique. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à communiquer ses observations concernant les activités du Bureau à ce dernier.

I. Introduction

1. À sa huitième session, qui s'est tenue en août 2022, le Comité de statistique a élu le Bureau qui exercerait ses fonctions pendant la période intersession allant jusqu'à la neuvième session du Comité. Le Comité a élu les membres du Bureau suivants :

Président :	M. Batdavaa Batmunkh (Mongolie)
Vice-Président(e)s :	M^me^ Maria Musudroka (Fidji) M. Gobinda Prasad Samanta (Inde) M. Bakhodir Begalov (Ouzbékistan)
Membre :	M^me^ Piyanuch Wuttisorn (Thaïlande)
Rapporteur :	M. Eng Chuan Koh (Singapour)

2. Au cours du mandat du Bureau, M. Kemueli Naiqama a remplacé M^me^ Musudroka en tant que Vice-Président représentant les Fidji et M. Saurabh Garg a remplacé M. Prasad Samanta en tant que Vice-Président représentant l'Inde.

3. On trouvera dans le présent rapport un résumé des activités du Bureau pendant la période allant d'août 2022 à juillet 2024.

* ESCAP/CST(9)/1.

Merci de recycler

II. Méthode de travail

4. Le Bureau actuel s'est acquitté de ses fonctions conformément au mandat[1] approuvé par le Comité à sa huitième session dans sa décision 6.

5. Au cours de la période considérée, le Bureau a tenu quatre réunions en présentiel :

a) Le 26 août 2022, immédiatement après la huitième session du Comité de statistique ;

b) Le 27 février 2023, en tant que manifestation parallèle ouverte lors de la cinquante-quatrième session de la Commission de statistique ;

c) Le 7 septembre 2023, en marge d'une réunion de groupe d'experts sur la gouvernance des données dans la région Asie-Pacifique ;

d) Le 26 février 2024, en tant que manifestation parallèle ouverte lors de la cinquante-cinquième session de la Commission de statistique.

6. Le Bureau a également tenu cinq réunions en ligne aux dates suivantes : le 18 janvier 2023 ; le 8 mai 2023 ; le 12 janvier 2024 ; le 28 mai 2024 ; le 16 septembre 2024.

7. En plus de ces réunions, le Bureau a examiné son plan de travail et fourni des conseils sur les activités du secrétariat par courrier électronique.

III. Discussions et décisions prises par le Bureau depuis la huitième session du Comité

A. Choix des membres du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030

8. Dans sa décision 46/101, la Commission de statistique a approuvé la création du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et soutenu la formation du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les membres de ces deux Groupes sont choisis par les mécanismes régionaux pour une durée de deux ans. Dans cette optique, le Bureau du Comité de statistique a été chargé de proposer les candidatures de nouveaux membres avant mai 2023.

9. Afin d'assurer une représentation géographique équitable, les propositions sont faites sur la base des régions géographiques standards de l'ONU[2], qui ne correspondent pas exactement à la composition et à la couverture géographique des commissions régionales. Par conséquent, le Bureau est chargé de proposer la nomination des membres des sous-régions suivantes : Asie centrale, Asie de l'Est, Asie du Sud, Asie du Sud-Est et Océanie. Les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique suivants n'appartiennent à aucune de ces sous-régions et

[1] ESCAP/CST/2022/7, annexe.

[2] Voir https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/.

désignent leurs membres par l'intermédiaire de la Commission économique pour l'Europe (CEE) : Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Géorgie, Nouvelle-Zélande et Türkiye. En revanche, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan, qui sont membres à la fois de la CEE et de la CESAP, font partie de la sous-région standard de l'Asie centrale. Ainsi, leur potentielle participation au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et au Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 est coordonnée par la Commission.

10. Le 24 février 2023, le Président du Comité de statistique a écrit aux statisticien(ne)s en chef concerné(e)s pour les informer du processus d'élection des nouveaux membres du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et leur a demandé de proposer des candidatures. Les pays peuvent proposer des candidatures pour les deux Groupes, mais ils ne peuvent être membres que d'un seul Groupe. Le secrétariat a ensuite reçu plusieurs demandes de renseignements concernant les activités des Groupes et le processus de sélection par courrier électronique et téléphone.

11. En ce qui concerne les six sièges du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable coordonnés par la Commission, sept propositions ont été soumises, par la Chine, l'Inde, le Japon, le Kirghizistan, la Mongolie, les Philippines et les Tonga. Concernant les cinq sièges du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 coordonnés par la Commission, cinq candidatures ont été soumises, par la Mongolie, l'Ouzbékistan, le Pakistan, Singapour et Vanuatu.

12. Lors de sa réunion du 8 mai 2023, le Bureau a examiné les candidatures reçues et fourni des conseils au Président au sujet du choix des membres conformément aux mandats respectifs[3]. À l'issue de cet examen, cinq recommandations ont été formulées concernant le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable : Inde (membre actuel), Japon (nouveau membre), Kirghizistan (nouveau membre), Philippines (nouveau membre) et Tonga (membre actuel). En outre, cinq recommandations ont été formulées concernant le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 : Mongolie (nouveau membre), Ouzbékistan (nouveau membre), Pakistan (membre actuel), Singapour (nouveau membre) et Vanuatu (nouveau membre). Le 19 mai 2023, le Président du Comité a écrit à la Présidente de la cinquante-quatrième session de la Commission de statistique, M^me^ Gabriella Vukovich, pour lui faire part de ces recommandations.

[3] E/CN.3/2017/2, annexe I et E/CN.3/2022/4, annexe I.

B. Évaluation des travaux de la huitième session du Comité de statistique et retour d'information à ce sujet

13. Le Bureau a examiné les résultats de l'évaluation des travaux de la huitième session du Comité. Les représentantes et représentants de 38 membres et membres associés, d'un observateur permanent, d'une entité du Secrétariat, de 11 organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies, de 5 organisations intergouvernementales et de 2 autres entités ont participé à la session. Au total, 201 personnes ont participé à la session, dont 94 femmes, soit 47 %.

14. Les résultats de l'évaluation ont indiqué que les points abordés reflétaient les tendances et les enjeux contemporains dans la région Asie-Pacifique et qu'ils avaient été utiles aux gouvernements et aux organisations participantes. Par ailleurs, l'évaluation a mis en évidence l'utilité du partage des expériences nationales et les possibilités d'apprendre les uns des autres.

15. Les participantes et les participants ont jugé que le Comité était particulièrement efficace et se sont déclarés très satisfaits de l'organisation de la session et du soutien apporté par le secrétariat. Ils (elles) ont estimé que les documents de la session étaient faciles d'accès et communiqués en temps utile et jugé que les communications et le soutien technique étaient efficaces et opportuns.

C. Suite donnée aux décisions prises lors de la huitième session du Comité de statistique

16. Lors de sa réunion du 26 août 2022 et des réunions suivantes, le Bureau a examiné et approuvé la manière de donner suite aux décisions prises lors de la huitième session du Comité de statistique.

17. En ce qui concerne la décision 1 relative à l'approbation du mandat révisé du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales et la décision 2 relative à la poursuite des travaux du groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, le Bureau a noté le lien avec la décision 5 relative à la révision des structures du Comité.

18. En ce qui concerne la décision 3 sur la gouvernance des données, le Bureau a examiné le sujet et approuvé les initiatives suivantes :

a) Mettre au point un cadre conceptuel sur la gouvernance des données ;

b) Recommander que la gouvernance des données soit le thème du dix-septième Séminaire de gestion à l'intention des responsables des organismes nationaux de statistique de la région Asie-Pacifique organisé par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ;

c) Établir un bilan des dispositions en matière de gouvernance des données dans les pays de la région ;

d) Élargir les discussions sur la gouvernance des données à d'autres parties prenantes, éventuellement sous la forme de dialogues d'experts.

19. La gouvernance des données a été au centre du dix-septième Séminaire de gestion à l'intention des responsables des organismes nationaux de statistique de la région Asie-Pacifique qui s'est tenu

les 14 et 15 décembre 2022. En outre, le secrétariat a organisé une réunion d'experts sur la gouvernance des données en Asie et dans le Pacifique, tenue du 5 au 7 septembre 2023, au cours de laquelle les membres du Bureau se sont réunis en présentiel. Lors de cette réunion, les membres du Bureau et du secrétariat ont échangé des informations sur les principales activités et manifestations à venir en lien avec les statistiques. Le Bureau a examiné et approuvé les prochaines étapes du travail sur la gouvernance des données, y compris les plans pour affiner le cadre et le recueil des pratiques nationales. Le cadre de gouvernance des données et le recueil ont fait l'objet de discussions plus approfondies lors de plusieurs Cafés Asie-Pacifique de la statistique, tenus les 22 janvier, 29 janvier, 5 février et 12 février 2024, au cours desquelles les membres du Bureau des Fidji, de l'Inde, de la Mongolie et de Singapour ont partagé leurs expériences.

20. En ce qui concerne la décision 4 sur les mesures complémentaires du progrès, lors de la réunion du 26 août 2022, les membres du Bureau ont présenté leurs travaux à ce sujet, y compris les défis rencontrés en ce qui concerne les statistiques relatives aux changements climatiques. Le secrétariat a informé le Bureau des travaux d'une équipe spéciale de la CEE qui préparait des orientations sur le rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs nationaux de lutte contre les changements climatiques et à laquelle le secrétariat participe. Les membres du Bureau ont été invités à se joindre à l'équipe spéciale. Le secrétariat a également fourni des informations concernant un forum mondial d'experts à venir sur les statistiques relatives aux catastrophes et sur la liste mondiale d'indicateurs liés aux changements climatiques approuvée par la Commission de statistique en 2022.

21. Lors de sa réunion du 26 août 2022, le Bureau s'est également penché sur la décision 5 et a conclu que le Bureau devrait servir de comité de pilotage pour la révision de la structure du Comité. Le secrétariat, sous la direction du Bureau, a diffusé un document d'orientation le 26 octobre 2022. Ce document a été retouché sur la base des commentaires du Bureau et des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du Bureau qui s'est tenue le 18 janvier 2023. Lors de sa réunion du 7 septembre 2023, le Bureau a étudié les recommandations qui se sont fait jour.

22. L'examen a été discuté plus avant par le Bureau lors de sa réunion du 28 mai 2024, au cours de laquelle les membres ont convenu de mener deux séries de consultations formelles avec le soutien du secrétariat. À chaque série, un document de consultation sera distribué, accompagné d'un formulaire de retour d'information. En outre, deux Cafés Asie-Pacifique de la statistique ont été organisés sous le titre « Committee on Statistics: Fit for the Future » (Comité de statistique : paré pour l'avenir) le 20 juin et le 30 juillet 2024 et dirigés, respectivement, par le Président et le rapporteur du Bureau. Les projets de recommandation ont été présentés et les participant(e)s ont eu l'occasion de poser des questions et de formuler des commentaires sur les recommandations. Les recommandations finales approuvées par le Bureau sont intégrées à la note du secrétariat sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises par le Comité de statistique à sa huitième session[4].

D. Débats à la Commission de statistique

23. Lors de sa réunion du 18 janvier 2023, le Bureau a examiné l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session de la Commission de statistique.

[4] ESCAP/CST(9)/4.

24. Souhaitant que la région Asie-Pacifique s'exprime d'une seule voix, le Bureau a prié le secrétariat d'établir des éléments de discussions sur des points précis de l'ordre du jour. À réception, ces éléments de discussions seraient approuvés par le Bureau dont un des membres ferait une déclaration au nom du Bureau à la cinquante-quatrième session de la Commission de statistique. Les projets de déclarations écrites ont été distribués à tous les membres du Comité le 10 février 2023 pour observations puis examinés lors de la réunion ouverte du Bureau le 27 février 2023, lors de laquelle il a été convenu des points sur lesquels le Bureau ferait des déclarations. Au nom du Bureau, le Président a fait des déclarations sur les points suivants de l'ordre du jour : 3 g) Développement des statistiques régionales ; 3 h) Comptabilité environnementale et économique ; 3 i) Principes fondamentaux de la statistique officielle ; 3 n) Mégadonnées.

25. À sa réunion du 12 janvier 2024, le Bureau a examiné le projet d'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de la Commission de statistique et relevé les points sur lesquels les représentant(e)s pourraient intervenir, éventuellement au nom de la région. Ces points de l'ordre du jour étaient les suivants : 3 a) Principes fondamentaux de la statistique officielle ; 3 b) Méthodes de travail de la Commission de statistique ; 3 c) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; 3 d) Science des données ; 3 f) Comptabilité nationale ; 3 g) Statistiques économiques ; 3 h) Comptabilité environnementale et économique ; 3 j) Statistiques sociales ; 3 k) Statistiques genrées ; 3 l) Recensements de la population et des logements ; 3 m) Développement des statistiques régionales.

26. Souhaitant que la région Asie-Pacifique s'exprime d'une seule voix, le Bureau a prié le secrétariat d'établir des éléments de discussions sur des points précis de l'ordre du jour. À réception, ces éléments de discussions seraient approuvés par le Bureau dont un des membres ferait une déclaration au nom du Bureau à la cinquante-cinquième session de la Commission de statistique. Les projets de déclarations écrites ont été distribués à tous les membres du Comité le 7 février 2024 pour observations puis examinés lors de la réunion ouverte du Bureau le 26 février 2024, lors de laquelle il a été convenu des points sur lesquels le Bureau ferait des déclarations. Le Bureau a fait des déclarations sur les points suivants de l'ordre du jour : 3 d) Science des données ; 3 k) Statistiques genrées.

E. Préparatifs de la neuvième session du Comité de statistique

27. À sa réunion du 7 septembre 2023, le Bureau s'est penché sur les préparatifs de la neuvième session du Comité de statistique, y compris sur les sujets possibles du document de travail sur un enjeu émergent.

28. Lors de la réunion du 28 mai 2024, le Bureau a abordé les préparatifs de la neuvième session du Comité de statistique, y compris le bilan à mi-parcours des progrès accomplis dans l'application de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »[5], l'examen de la structure du Comité et le document de travail sur l'enjeu émergent des systèmes statistiques agiles. Le Bureau a examiné le projet d'ordre du jour et le projet d'ordre du jour provisoire annoté de la neuvième session du Comité de statistique et contribué à l'orientation des points de l'ordre du jour et des documents pour la session.

[5] ESCAP/75/4/Add.1.

29. Le Bureau s’est réuni le 16 septembre 2024 pour examiner les préparatifs de la neuvième session du Comité de statistique, y compris le programme du débat de haut niveau.

IV. Questions portées à l’attention du Comité

30. Le Comité est invité à prendre note du rapport et à communiquer ses observations concernant les activités du Bureau à ce dernier.

31. Étant donné que le Bureau exerce ses fonctions conformément au mandat que le Comité a approuvé à sa huitième session, le Comité souhaitera peut-être partager ses vues quant à l’efficacité de ce nouveau mandat.